

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Jeudi 19 octobre 2017

Etaient présents :

AUBOUR Loucas, ALVES GASPARD Nathaël, MERCIER ARNAUD Noa, MESSIER Jade, MESSIER Lou, BRISSET Marine, EL MAZANI Amel, BARBIER Antoine, CUVIER Clara, SAVIN Mathis, HOREL Baptiste, BONNET Léa, CARLIER Clara, CHAPERON Léa, DURAND Emiline, HAY Ludivine, HOREL Maxence, LALIGAND Juliette, RAIMBAULT Liam, EL MAZANI Nabile.

M. DAZAS, M. ROUX, Mme PETIT, Mme VAUCELLE, Mme MAURIN-MAUBERGER, Mme BAUDU-HASCOET, Mme THIBAUT, Mme ENON.

Mme NIVEAU, Mme RENAULT Amandine.

Absents et excusés :

POULLAIN Kassyna, VERGNE Mathias, CARRE Baptiste, GABILIER Mathis, LEGEARD Annaëlle, CARION Coralie, BEAUDOIN Tom, HOUEL Astrid.

Mme AUMOND Martine.

1- PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS 2017

Représentants de l'école Saint Joseph :

- HOREL Baptiste – CM1
- HOREL Maxence – CM2
- CHAPERON Léa – CM2
- CARLIER Clara – CM2
- LALIGAND Juliette – CM2
- BONNET Léa – CM2
- HAY Ludivine – CM2
- RAIMBAULT Liam – CM2
- DURAND Emiline – CM2

Représentants de l'école du Martray :

- BRISSET Marine – CM1
- EL MAZANI Amel – CM1
- SAVIN PROD'HOMME Mathis – CM2
- BARBIER Antoine – CM2
- CUVIER Clara – CM2

Représentants de l'école Jacques Prévert :

- AUBOUR Loucas – CM1
- MERCIER ARNAUD Noa – CM2
- MESSIER Jade – CM2
- MESSIER Lou – CM2
- POULLAIN Kassyna – CM2
- ALVES GASPARD Nathaël – CM2
- VERGNE Mathias – CM2

2- PRESENTATION DES ELUS

Le maire félicite les nouveaux élus. Il les remercie pour leur campagne et leur travail. Il précise qu'ils ont été convaincants auprès de leurs camarades pour avoir été élus. Il leur demande d'être assidus et de participer un maximum aux réunions de travail. Il précise aussi que les séances sont encadrées par les élus référents.

Un tour de table est effectué afin que tous les enfants se présentent. Les élus présents se présentent, ainsi que les deux animatrices, Amandine et Noémie.

Les enfants veulent mettre en place des projets pour la ville, pour en « prendre soin, l'améliorer et la protéger ».

3- INSTALLATION DU CME

M. DAZAS proclame l'installation du CME.

Le fonctionnement du CME est présenté aux enfants :

- une réunion par mois de 18h à 19h à l'Espace Jeunes de Loudun
- chaque enfant a reçu le planning prévisionnel des réunions et des éventuelles manifestations.
- deux séances plénières par an ont lieu à la mairie
- les enfants participent aux manifestations mises en place par le CME, comme la chasse aux œufs.
- Un projet mené entièrement par les enfants sera mis en place d'ici juin 2018.

LA SEANCE EST LEVEE A 19h00